

**Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds**  
**Séance du mardi 26 août 2014**

*Rapport du Conseil communal en réponse à la motion de S. Locatelli et consorts du 6 février 2012 intitulée "pour un tri carton / plastique plus performant"*

Le parti socialiste, soucieux de l'image de notre ville mais aussi de la difficulté que certaines personnes rencontrent à trier tous les déchets, est attentif aux efforts que la Commune avait fait pour améliorer la problématique du tri en installant quelques bennes pour le carton dans des endroits stratégiques de notre cité. Nous constatons qu'effectivement, cette mise à disposition de lieux de dépôts du carton ne fonctionne pas de manière optimale, certains habitants ne respectant pas les consignes de recyclage, soit de ne déposer que du carton propre et plié dans les conteneurs prévus. L'image de la place du marché ne faisait effectivement pas honneur à notre cité, classée Unesco.

Comme nous l'avons compris, l'attitude de ces quelques citoyens peu respectueux anéantit tout effort de tri fait par le reste de la communauté et, d'autre part, l'élimination de ces déchets est actuellement beaucoup trop coûteuse en raison du mélange des matériaux pour que l'on puisse pérenniser cette expérience. Bien sûr, nous regrettons l'échec de cet essai et nous osons espérer qu'un jour, pas trop lointain, on pourrait réintroduire un système plus ou moins semblable, afin d'aider nos concitoyens à éliminer le carton, surtout que cela semble possible à Neuchâtel sans trop de problèmes. On peut se demander s'il y a une différence de mentalité entre nos deux villes.

Nous remercions tout de même la Commune d'avoir fait l'effort de doubler le ramassage porte à porte du carton et du papier, un appartement moderne ne permettant généralement pas d'entasser des déchets de toutes sortes. On peut même se demander si ces mesures sont suffisantes pour les personnes ne possédant pas de véhicule.

Quant au plastique, nous sommes très satisfaits que le Canton ait abandonné sa position initiale et permette, à titre d'essai, que ce tri puisse être fait. Effectivement, l'installation de différents conteneurs à la déchetterie demande beaucoup d'attention pour le tri et nous remercions vivement la disponibilité des employés sur place, toujours prêts à nous conseiller et à nous aider.

Malheureusement, cela ne concerne pas certaines personnes ne pouvant pas se déplacer à la déchetterie intercommunale. C'est pourquoi nous insistons pour que des démarches auprès de commerces qui ne mettent pas encore des récipients à disposition soient faites de manière rapide, efficace et compréhensible pour les clients. Par exemple, il est possible dans certaines grandes surfaces de disposer des emballages à l'information, mais il n'y a pas d'information qui le signale.

D'autre part, nous remarquons également que les déchets déposés de manière anarchique ne sont pas constitués que de plastique et de carton et que les problèmes d'incivilités ne seront pas résolus d'ici peu, simplement en renonçant aux ramassages du carton et du plastique en ville.

Une expérience impliquant des étudiants pour sensibiliser nos habitants au tri des déchets a eu lieu au début de l'été. Le Conseil Séance du mardi 26 août 2014 2231 communal peut-il nous dire si cette activité sera renouvelée, car il nous semble que la présence de ces étudiants près des écopoints avait provoqué des réactions très positives. Ces constatations expliquent la motion que nous avons déposée dernièrement, car le problème d'irrespect des règles de vie communautaire par un certain nombre de citoyens pose un réel problème, et

nous devons nous pencher au plus vite sur ces questions afin de prendre des mesures plus efficaces pour redonner à La Chaux-de-Fonds le visage qu'elle mérite.

Je vous remercie.

*Mme Monique Gagnebin, PS*